



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

à l'appui d'une demande de crédit de Fr.296'700.- TTC
pour les aménagements et travaux nécessaires à l'accueil de Neuchâtel-
Xamax au stade de la Charrière

(du 11 août 2004)

AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Comme vous le savez tous certainement, le Neuchâtel-Xamax jouera ces trois prochaines saisons au stade de la Charrière.

Une convention liant notre Ville et HRS (Hauser Rutishauser Suter S.A.) a été signée en date du 22 avril 2004, celle-ci précise les travaux nécessaires, afin de satisfaire aux exigences de la SFL (Swiss Football League). Un autre accord est intervenu entre la Ville et le Neuchâtel-Xamax, afin de régler les relations, l'organisation des matchs, la billetterie, ainsi que tous les problèmes liés à la venue de ce club à la Charrière.

Au tout début des discussions, le Conseil communal envisageait de soumettre un rapport au Conseil général, afin d'obtenir un crédit de construction de Fr. 1'750.000.- . Son idée était que HRS investisse une somme équivalente, ce qui aurait permis l'agrandissement et la rénovation de la petite tribune, la construction d'une buvette en dur et différents autres travaux nécessaires.

Malheureusement, les négociations pour le choix définitif du stade de la Charrière ont duré trop longtemps pour permettre l'étude et l'éventuelle réalisation de cet ambitieux projet. Par ailleurs le changement de législature n'a pas non plus permis de faire suivre à ce dossier le cheminement habituel. Nous aurions par exemple souhaité le soumettre à la Commission des sports, ce qui bien sûr s'est avéré impossible.

Aussi, après de nombreuses séances avec les promoteurs de la Maladière (HRS), ainsi qu'avec la direction de Coop (investisseur) et en partenariat avec l'architecte expert chargé du contrôle et des mises en conformité des terrains de Super League et Challenge League pour le compte de la SFL, nous avons pu finaliser un projet réalisable dans des délais relativement brefs et qui est étroitement lié à la sécurité.

2. Sécurité active

Le niveau dans lequel évolue le club de football NE XAMAX a conduit la police locale à concevoir un concept de sécurité de base. Il a été élaboré en étroite collaboration avec la Direction du club et son responsable de la sécurité.

Il comprend :

- l'ordre et la sécurité aux entrées et dans le stade;
- l'ordre et la sécurité publics dans le secteur du Centre sportif;
- la gestion de la circulation routière, axes principaux, accessibilité et stationnements.

Il prend en considération les itinéraires CFF, la gare et les parcours entre ce lieu et le stade de la Charrière.

Il est évolutif en fonction de l'échelle de risque et répond aux normes de la SFL. Le degré de risque est évalué par la police, les différents partenaires et les organisateurs avant chaque rencontre.

L'ordre et la sécurité dans le stade relèvent de la responsabilité des organisateurs sous la surveillance de la police.

Dans les cas des rencontres qualifiées sans risque, l'engagement de la police représente un effectif de 24 policiers. L'activité générée par ces événements sportifs s'ajoute au rapport déjà très inégal "charge d'activités / ressources humaines". En effet, il est important de souligner que plus de la moitié du personnel de police mobilisé effectuera ces services en heures supplémentaires.

De la convention intervenue, au regard des coûts générés par la nature et l'importance de ce genre d'événement de masse, la police locale de La Chaux-de-Fonds prend en charge les problèmes découlant du trafic et de la sécurité publique. En contrepartie, sauf impératif majeur, la ville de Neuchâtel s'est engagée à mettre à la disposition de la police locale un contingent de policiers représentant au minimum le 50% de l'effectif indispensable pour toutes les rencontres.

En termes financiers, sans tenir compte de la gratuité de la mise à disposition du contingent de la ville de Neuchâtel, le montant des prestations fournies par la police pour la première rencontre s'élèvera à Fr. 13'011.-, soit environ 120'000.- pour 2004.

L'acquisition de la signalisation routière d'indication représente une dépense de Fr. 7'200.-.

Le championnat de football débutant le 17 juillet 2004, il était primordial que les conditions minimales de sécurité soient réalisées. Ceci explique pourquoi le Conseil communal a pris les dispositions nécessaires à l'accueil de nos visiteurs et a accordé des crédits spéciaux pour l'exécution de certains travaux.

3. Détail des travaux

Dans un souci de transparence et afin de bien clarifier la situation, nous vous soumettons, ci-après, le détail des travaux réalisés ou à réaliser :

1. Clôture entourant l'ensemble du Centre sportif 2004	Fr.	98'000.-*
2. Deuxième étape	Fr.	90'000.-
3. Coûts liés à l'obtention du permis de construction comprenant l'éclairage de secours des tribunes Est et Ouest, le rehaussement des barrières de la tribune Est, l'étayage des gradins et l'aménagement d'un WC pour handicapés	Fr.	35'000.-*
4. Travaux exécutés par la Voirie (matériel)	Fr.	7'000.-*
5. Achat d'une déchetterie provisoire	Fr.	9'500.-
6. Acquisition de signalisation	Fr.	7'200.-
7. Location d'une tente provisoire (25mx15m) pour les mois d'août, septembre, octobre et novembre (buvette)	Fr.	35'000.-*
8. Gratuité des transports	Fr.	15'000.-*

TOTAL

Fr. 296'700.-

*Les travaux signalés par une * sont ceux qui ont déjà été engagés.*

Crédits spéciaux accordés par le Conseil	
Communal :	Fr. 190'200.-
Clôture (Pt.1) :	Fr. 98'000.-
Permis de Construire (Pt.3) :	Fr. 35'000.-
Tente provisoire (Pt. 7) :	Fr. 35'000.-
Gratuité des transports (Pt. 8) :	Fr. 15'000.-
Acquisition de signalisation (Pt. 6)	Fr. 7'200.-
SOLDE	Fr. 106'500.-

Le premier match de Neuchâtel-Xamax à la Charrière étant fixé au samedi 31 juillet 2004, vous comprendrez que nous n'avons pas pu attendre la décision du Conseil général pour engager certaines dépenses liées principalement à la sécurité et à l'accueil des spectateurs. Le Conseil communal a dû prendre des dispositions rapides pour répondre aux besoins minimaux d'un accueil dans de bonnes conditions, également suite aux expériences faites lors du premier match contre Aarau le 31 juillet.

4. Vétusté du stade

A ce sujet, force est de constater que par souci d'économie, l'entretien général du stade a été quelque peu négligé ces dernières années. Cette situation est également due au fait que les résultats guères encourageants du FC La Chaux-de-Fonds n'incitaient pas les spectateurs à se rendre au stade. D'autre part, les travaux de réagréage du béton des tribunes ont été entrepris par étapes, lorsque la situation était plus favorable, ce qui n'a jamais permis de terminer une fois pour toute les travaux commencés dans les années 1990. Depuis de nombreuses années, l'Office des sports mentionne dans les travaux à effectuer, le changement des grillages entourant la totalité du Parc des sports de la Charrière. Malheureusement, faute de disponibilités financières suffisantes, ces travaux ont été mis en attente. Le FCC quant à lui souhaite également depuis fort longtemps la construction d'une buvette en remplacement de l'ancienne, aménagée dans les années 1960 dans ce qui était à l'origine un hangar à vélos. Là aussi, nous avons dû demander à ce club de patienter en attendant des temps meilleurs. La venue du Neuchâtel-Xamax et la perspective d'attirer un nombreux public à la Charrière font que toutes les conditions nous paraissent réunies afin de remettre au goût du jour une bonne partie de nos installations.

5. Nouvelle buvette

Nous souhaitons présenter dans ce rapport déjà le projet de nouvelle buvette en dur destinée à remplacer rapidement la tente provisoire.

Le chiffrage du projet étant encore trop imprécis à ce stade, notre Conseil a préféré le retirer de la présente demande de crédit et revenir devant vous à l'automne avec un projet complet tout à fait fiable. En effet, les locaux actuels ne peuvent absolument plus servir à cette fonction et une buvette de qualité est indispensable à l'accueil du public.

Vous constaterez, à la lecture du rapport, que plusieurs buvettes ou cantines sont mentionnées. Il s'agit en fait de stands de vente ainsi que des endroits réservés à certains groupes de personnes, fans des équipes visiteuses, VIP, etc. Le seul point de vente important et permettant de recevoir du monde se trouvera sous la tente provisoire de 25 m x 15 m que la buvette projetée sera amenée à remplacer.

6. Travaux de HRS

Les travaux réalisés et financés par HRS pour un montant proche de Fr. 1'000'000.- sur une période d'un peu plus de quatre semaines sont les suivants :

- a) Zone périphérique du stade de la Charrière, grillage de 2,50 m
- b) Aménagement d'une cantine (18m x 6m) pour les « amis de Xamax »
- c) Transformation de la tribune Ouest (sièges)
- d) Construction d'un restaurant et bar VIP au nord de la tribune Ouest
- e) Construction d'un vestiaire, de douches et d'une salle de presse au sud de la tribune Ouest
- f) Remise en état des bancs de la tribune Est
- g) Aménagement d'une buvette et d'une cantine pour visiteurs tribune Est
- h) Transformation des WC secteur visiteurs
- i) Sonorisation et éclairage du stade
- j) Aménagement estrade et emplacements télévision
- k) Pose des panneaux publicitaires.

Nous tenons à préciser que toutes les constructions et aménagements réalisés resteront en place au stade de la Charrière, sauf la cantine « les amis de Xamax », qui sera démontée à l'issue des trois saisons pendant lesquelles Neuchâtel-Xamax jouera à la Charrière.

La quasi totalité des travaux a été exécutée par des entreprises et artisans de la Ville.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce rapport, le stade de la Charrière retrouvera une allure digne d'un club de Challenge League. A l'issue des trois saisons, le FCC disposera de locaux accueillants.

Nous soulignons les bonnes relations entretenues entre les comités des Clubs concernés, ainsi que celles autant harmonieuses entre les représentants de HRS et leurs homologues de notre Ville.

7. Accueil des spectateurs

L'accueil de Neuchâtel-Xamax à La Chaux-de-Fonds durant trois ans constitue aussi une opportunité de relations publiques de la Ville avec l'extérieur qui ne nous a pas échappé. Le Conseil communal a dès lors mandaté le chargé de communication de conduire un groupe de travail spécial pour s'assurer de la qualité de cet accueil.

En effet, il importe de saisir cette opportunité qui verra des milliers de personnes arriver à La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel-Xamax estime une moyenne de quatre mille spectateurs par match), d'une part pour montrer le meilleur visage possible de la cité à toutes celles et ceux qui, au gré des matchs, viendront de différents cantons suisses. Il faut notamment que toutes ces personnes puissent découvrir notre ville positivement et qu'elles aient le goût d'y revenir, non seulement pour assister à d'autres rencontres sportives, mais aussi pour y apprécier les nombreuses valeurs qui fondent l'attrait de notre région.

Il nous importe aussi de contribuer à ce que les spectateurs chaux-de-fonniers soient plus nombreux à fréquenter le stade, que ce soit déjà pour y soutenir « nos deux équipes » durant les trois ans que Neuchâtel-Xamax passera à La Chaux-de-Fonds, mais aussi ensuite, quand il s'agira de soutenir plus activement notre club local, le FC La Chaux-de-Fonds.

Ce groupe de travail a été constitué de six représentants de l'administration communale et de six personnes extérieures représentant les équipes FCC et Neuchâtel-Xamax, Tourisme neuchâtelois, les transports publics de la Ville, les cafetiers-restaurateurs et les commerçants. Dans un premier temps, la priorité a été mise par la Ville sur un meilleur accès aux transports publics. D'entente avec les Transports en commun, qui ont consenti un effort financier, le Conseil communal a accepté de financer la gratuité des bus durant les heures des matchs de Neuchâtel-Xamax à La Charrière, ceci non seulement pour les visiteurs venant par train, mais aussi pour les chaux-de-fonniers eux-mêmes. L'expérience sera menée jusqu'à la fin de l'année, et le point sera fait à ce moment-là pour voir si la dépense (Fr. 1'500.- pour chacun des neuf matchs + une réserve de Fr. 1'500.-) se justifie.

Les autres partenaires à ce groupe de travail sont aussi engagés à préparer diverses mesures destinées à attirer l'attention et la sympathie des visiteurs.

Nous vous remercions de bien vouloir nous accorder une première étape de crédit de Fr. 296'700.- dont à déduire le montant des crédits déjà accordés par le Conseil communal pour des travaux d'urgence afin de nous permettre de terminer les travaux nécessaires à la sécurité et à l'accueil au stade de la Charrière en votant l'arrêté suivant :

LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

vu un rapport du Conseil communal
arrête :

Article premier. Un crédit d'investissement de Fr. 296'700.-TTC est accordé au Conseil communal pour les aménagements et travaux nécessaires à l'accueil de Neuchâtel-Xamax au stade de la Charrière.

Article 2. L'investissement sera amorti au taux annuel de 10 %.

Article 3. Les dépenses seront comptabilisées au compte des investissements.

Article 4. Les éventuelles subventions viendront en déduction du présent crédit.

Article 5. Le Conseil communal est autorisé à se procurer, éventuellement par la voie de l'emprunt, les moyens nécessaires à l'exécution du présent arrêté.

Article 6. Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente:
Claudine Stähli-Wolf

Le Chancelier:
Sylvain Jaquenoud